

DÉLIBÉRATION N° CS 2025-04-026

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2024

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 20

Votants : 19

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mai ;
L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à l'atelier CyclaB, Rue Hilaire Sassaro à Surgères (17700), sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires

Mesdames Ornella TACHE – Éliane TRAIN – Anne-Sophie DESCAMPS

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Christian LUCAZEAU – Serge BERNET – Jean-Luc DUGUY

Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE – Jean-Luc FOURRÉ – Jean GORIOUX – Stéphane AUGÉ

Baptiste PAIN – Jean-Paul GAILLOT – Jean-Pascal VIALE – Sylvain BARREAUD – Philippe PELLETIER

Philippe NEAU – Alain FONTANAUD

Présents / Membres suppléants

Présence des suppléants sans vote

Monsieur Pascal PELLERIN suppléant de Monsieur Jean-Luc FOURRÉ

Absents titulaires

Mesdames Isabelle COSSON (excusée) – Lina BESNIER – Martine BOUTET – Ghislaine GOT (excusée)

Messieurs Jacky RAUD (excusé) – Jean MOUTARDE (excusé) – Michel LALAIZON – Hubert COUPEZ

Gaby TOUZINAUD – Emmanuel JOBIN (excusé) – Éric GUINOISEAU – David RAFFÉ (excusé)

Patrick BOUSSATON – François VENDITTOZZI

Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :

25 avril 2025

Affichage de la convocation le : (Art. L2121-10 du CGCT)

25 avril 2025

Publication (affichage) ou notification du :

06 mai 2025



Syndicat Mixte Cyclad
CS70019 – 1 rue Julia et Maurice Marcou – 17700 Surgères
Tél. : 05 46 07 16 66 – E-mail : contact@cyclad.org
N° Siret : 251 701 900 00036

cyclad.org



Vu l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de prendre connaissance du projet de rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte / traitement des déchets et d'approuver ce document aux fins de diffusion auprès des adhérents,

Considérant que ce rapport est présenté aux membres du comité syndical et qu'il sera également envoyé à chaque Communauté de Communes et Communauté d'Agglomération,

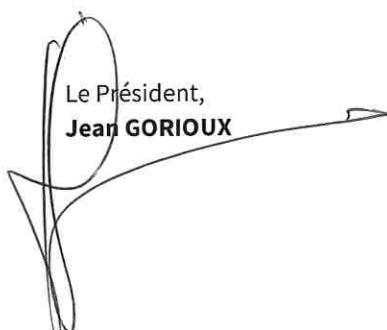
Conformément au code général des collectivités territoriales, il y a lieu d'approuver le projet de rapport annuel relatif à l'exercice 2024,

Considérant la synthèse ci-après préalablement envoyée aux membres du comité syndical,

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
20 membres présents, 19 membres votants, à l'unanimité,**

- Approuve le projet de rapport annuel sur le prix et la qualité du service présenté en séance,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Le Président,
Jean GORIOUX



Fait à Surgères, le 06 mai 2025
Extrait certifié conforme,
La secrétaire de séance,
Anne-Sophie DESCAMPS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.



Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le 06/05/2025

ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE

Berger
Levrault

Chiffres clés 2024



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.
Indicateurs techniques et financiers année 2024.

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
★★★★★

Glossaire

Biodéchets

Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement "Déchets non dangereux biodegradables de jardin ou de parc; déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail; déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires". Les biodéchets représentent un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à sa source depuis le 1^{er} janvier 2024.

Collecte incitative

En proposant depuis 2016 une collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines (CO5), Cyclad a pour objectif de favoriser la réduction des déchets, le tri des emballages et des biodéchets afin d'atteindre les objectifs fixés par la loi et repris dans le PLPDMA.

CRTE

Contrats de Relance et de Transition Écologique. Contrats territoriaux entre l'Etat et les intercommunalités mis en place en 2020.

Centre de valorisation

Pour Cyclad, déchetterie nouvelle génération qui accueille un maximum de filières pour faciliter le tri et renforcer le recyclage. Ce site dispose également de CyclaB'Box de 140m² qui contribue à atteindre les objectifs de réemploi.

CyclaB'Box

Espace de réemploi présent dans 12 déchetteries et centres de valorisation. Il permet de déposer les objets en bon état pour leur donner une seconde vie. Il vise à réduire le gaspillage des biens de consommation, rendre le concept d'économie circulaire accessible à tous et préfigurer les centres de valorisation de demain.

Économie circulaire

Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'un modèle du tout jetable à un système circulaire. Elle s'oppose à l'économie linéaire : produire, consommer, jeter. Les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et créateurs d'emplois durables et non délocalisables.

Kit à manger

Kit de vaisselle réutilisable imaginé par l'équipe zéro déchet et mis à disposition des associations, professionnels et particuliers pour éviter la vaisselle jetable lors des événements.

Label Territoire Engagé

Transition Écologique

Proposé par l'ADEME dans le cadre du programme "Territoire Engagé Transition Écologique", il s'appuie sur un référentiel qui évalue les compétences en économie circulaire. Il est composé de 21 orientations (critères) réparties en 5 axes.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble d'actions coordonnées en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés.

PCAET

Plan Climat Air Energies Territorial. Outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat.

PAT

Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Il inclut la lutte contre le gaspillage alimentaire.

REP, Responsabilité Élargie

du Producteur

Le producteur du futur déchet verse une contribution à un éco-organisme pour que celui-ci s'occupe du traitement des déchets. C'est le principe du pollueur-payeur.

Zone de gratuité

Espace de réemploi épiphémère ou permanent pour déposer les objets en bon état et réutilisables, afin de les mettre à disposition gratuitement de nouveaux utilisateurs.

UVE, Unité de Valorisation Énergétique

Valoriser les déchets non recyclables produits sur le territoire en énergie décarbonée.



Cyclad

Le service public des déchets et de l'économie circulaire / 4
Du tri à l'économie circulaire / 6
Les événements de l'année / 7
Un territoire zéro déchet / 8



Collecte et déchetterie

La collecte / 14
Focus collecte et déchetteries / 17
Les biodéchets / 18
Les déchetteries / 20

Traitement et valorisation

Mode de traitement des déchets / 22
Trois sites de valorisation / 23

Économie circulaire

Un Territoire labellisé
Économie Circulaire / 24
Laboratoire d'innovation en économie circulaire / 26
Les formations / 27
L'Atelier CyclaB / 28

Finances

Les enjeux financiers / 30
Compte financier unique / 33

Élus et agents

Les élus / 34
Les agents / 35

Sommaire

Le service public des déchets et de l'économie circulaire

Le Syndicat Mixte Cyclad assure une mission de service public de réduction, de collecte, de valorisation et de traitement des déchets. Situé en Charente-Maritime, il compte 234 communes soit 7 intercommunalités en Aunis et Saintonge pour 233 481 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge Communauté, île de Ré et Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

La démarche économie circulaire portée par le Syndicat Mixte Cyclad a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. C'est le seul territoire en France à atteindre ce niveau. Il souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage.

Au regard de l'article L.2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale assurent la collecte et le traitement des déchets des ménages.

La compétence économie circulaire comme la compétence traitement concernent l'ensemble des 7 intercommunalités.

La compétence collecte-déchetterie concerne 5 intercommunalités soit 188 communes et 152 405 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole et Vals de Saintonge.

Pour adhérer à Cyclad, le transfert de la compétence traitement est obligatoire, celui de la compétence collecte-déchetterie optionnel.

12 CyclaB'Box

76 % taux de valorisation en déchetteries

151 kg d'ordures ménagères /habitant

113 kg de recyclables /habitant (papiers/petits cartons, verres, emballages)

5 588 personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets

1 435 tonnes de biodéchets

13 597 foyers équipés pour la collecte séparée des biodéchets

98 € /habitant

BIO

VALS DE SAINTONGE

CEUR DE SAINTONGE

SAINTE GRANDES RIVES, L'AGGLO

GÉMOZAC ET LA SAINTONGE VITICOLE

ILE DE BÉ

AUNIS SUD

AUNIS ATLANTIQUE

CHARENTE-MARITIME

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE

Cyclad

Compétence collecte et déchetterie

5 intercommunalités

188 communes

152 405 habitants



Compétence traitement

7 intercommunalités

234 communes

233 481 habitants



33 élus



139 agents



Du tri à l'économie circulaire



Les événements de l'année 2024

Janvier

- Distribution gratuites de kit de tri biodéchets en supermarchés

Février

- Lancement du projet Pass Cyclad

Mars

- Nouvelles filières REP en déchetteries
- Trophées de l'économie circulaire et inauguration du Campus espaces co-travail et formation

- Forum de l'économie circulaire et CCES du PLDPCA

Avril

- Semaine du réemploi à Surgères avec le CAUE

Mai

- Partenariat "Mai à vélo"
- "Printemps des biodéchets" distribution de kits

Juin

- Concertations pour la mise en place du Pass Cyclad
- Déploiement des bornes gros volumes en Vals de Saintonge
- Accueil du réseau des communicants CITEO

Juillet-Août

PASS CYCLAD

Les 22 déchetteries accueillent plus de 60% des déchets produits et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation. Comme sur les terrains de football, un Pass d'accès est mis en place pour permettre l'accès aux installations de Cyclad, tout neuf et en cours de renouvellement. La sécurité et le bien-être de nos habitants sont au cœur de nos travaux. Le Pass Cyclad sera mis en place au 1er janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2026.



Novembre

- Semaine Zéro Déchet
- Marché de Noël à l'Atelier avec 20 artisans locaux
- Labellisation 4 étoiles Territoire engagé Transition Écologique

Décembre

- Distribution des calendriers de collecte
- Formation SST des agents



Un Territoire zéro déchet

L'équipe zéro déchet accompagne les usagers et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire dans une démarche active et concrète de réduction des déchets. Elle propose et mène les actions visant à atteindre les objectifs définis dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



Cyclad sur les réseaux

Nombre d'abonnés / followers

Réseau social	Identifiant	Nombre d'abonnés / followers	Évolution par rapport à 2023
Facebook	@Cyclad17	4 581	+89% par rapport à 2023
LinkedIn	@syndicat mixte cyclad	2 090	+31% par rapport à 2023

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Site internet



Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad	758	+33% par rapport à 2023
	647 publications, stories et événements		

Instagram	@ateliercyclad</



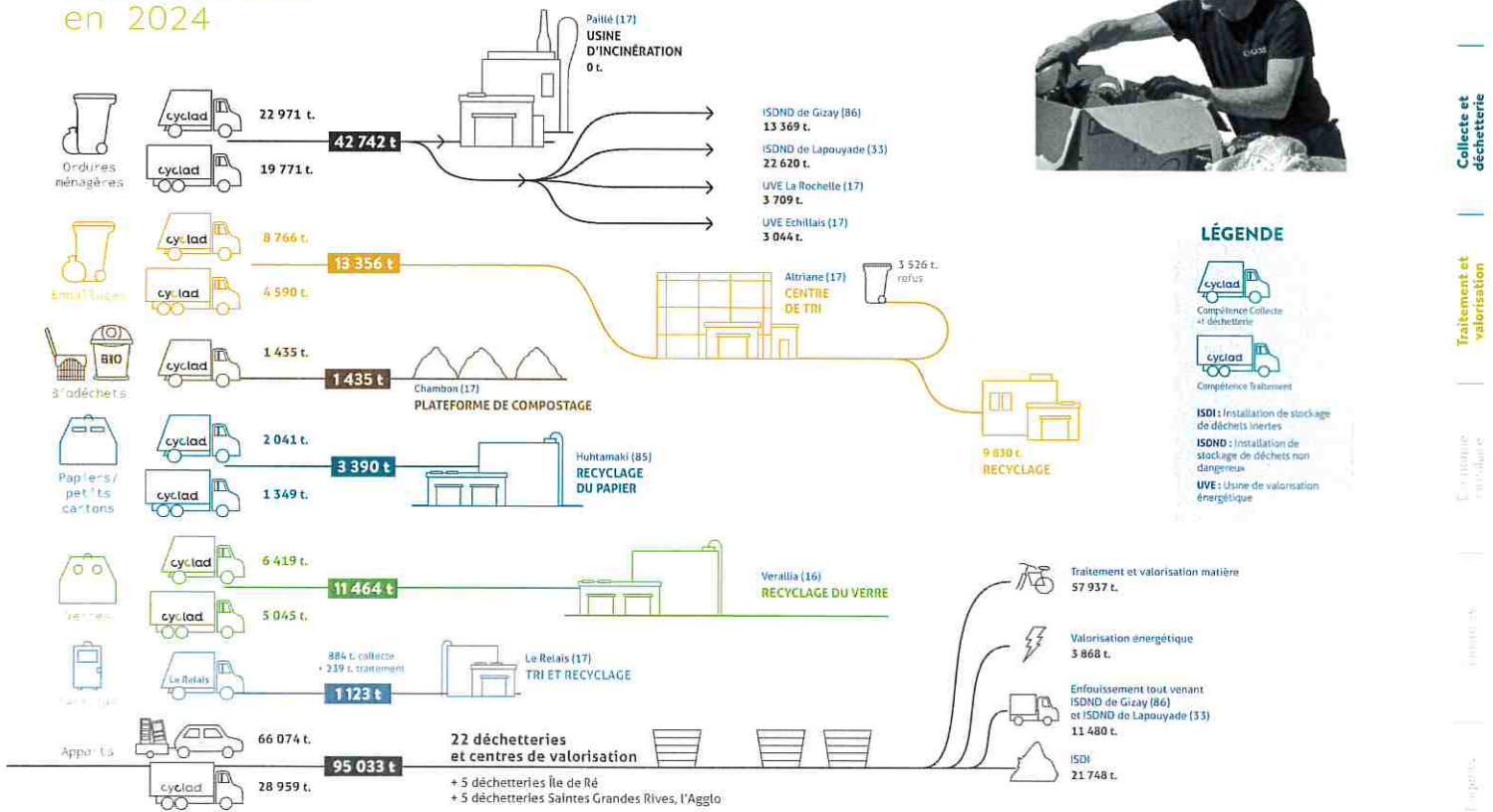
Les déchets du territoire

10



11

Les déchets en 2024



La collecte

Modes et fréquences



AUNIS ATLANTIQUE / AUNIS SUD

Emballages

Bac individuel / sac (3 centre-villes)
 1 fois / semaine

Ordures ménagères

Bac individuel
 1 fois toutes les 2 semaines

Sac (5 centre-villes)
 1 fois / semaine

Biodéchets

Point d'apport volontaire pour les particuliers

Bac pour les professionnels

VAL DE SAINTONGE

Emballages

Bac collectif / borne gros volume - 1 fois par semaine

Sac (2 communes) - 1 fois toutes les 2 semaines

Ordures ménagères

Bac collectif / borne gros volume;

Sac (2 communes)

1 fois par semaine

Biodéchets

Bac collectif à St Jean d'Angély

Compostage sur les autres communes

COEUR DE SAINTONGE (GÉMOZAC et LA SAINTONGE VITICOLE)

Emballages

Sac - 1 fois / semaine

Ordures ménagères

Bac - 1 fois toutes les 2 semaines

Biodéchets

Composteurs individuels

SUR TOUT LE TERRITOIRE

Verres

Points d'apport volontaire

Papiers/petits cartons

Points d'apport volontaire

Textiles

Bornes Le Relais (lerelais.org et refashion.fr)

Exploitation du service



Ordures ménagères

Régie et prestation de service (marchés publics) PAPREC et BRANGEON ENVIRONNEMENT

50 042 bacs individuels

4 762 bacs de regroupement

382 bornes gros volume



Emballages

Régie et prestation de service (marchés publics) PAPREC et BRANGEON ENVIRONNEMENT

32 656 bacs individuels

4 837 bacs de regroupement

389 bornes gros volume



Biodéchets

Régie

220 bornes gros volume

143 bacs collectifs

495 bacs professionnels



Régie

21 camions - 40 emplois

472 742 kms parcourus

331 592 litres de carburant



Prestataires

13 camions - 21 emplois

183 127 kms parcourus

96 926 litres de carburant



Papiers/petits cartons

Prestation de service (marchés publics) BRANGEON TRANSPORT

775 bornes soit

1 pour 197 habitants

4 camions



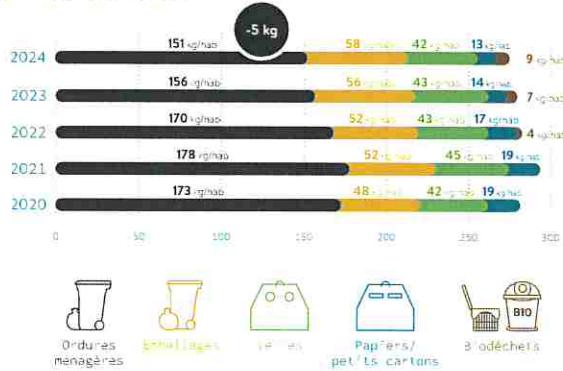
Verres

Prestation de service (marchés publics) BRANGEON TRANSPORT

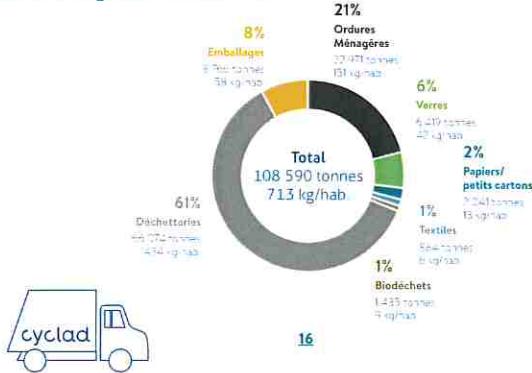
896 bornes soit

1 pour 170 habitants

L'évolution de la production de déchets



La répartition



Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE

Focus

Valoriser plus en déchetteries



En 2024, les déchetteries Cyclad ont réceptionné plus de 66 000 tonnes de déchets, soit environ 61% des déchets produits sur le territoire. Dès le 1^{er} mars, conformément aux directives législatives, Cyclad a mis en place trois nouvelles filières de tri à responsabilité élargie des producteurs (REP) :

- Jeux/Jouets,
- Articles de Bricolage et de Jardinage,
- Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (menuiseries vitrées, laine de verre, laine de roche, etc.).

Les agents valorisants ont été formés, avec mises en situation, pour accompagner les usagers. Les réseaux sociaux et le site internet ont relayé les changements et leurs enjeux.

Grâce à l'engagement des agents et des usagers, ces filières REP ont permis de d'éviter l'enfouissement ou l'inclinaison de près de 9 000 tonnes de matériaux. Avec Ecomaison, Valobat, Ecominéro, Oca-Bâtiment.

Collecte et déchetterie

Recyclage et tri sélectif

Économie circulaire

Réorganiser la collecte en Vals de Saintonge

En 2024, le territoire des Vals de Saintonge, majoritairement en bacs de regroupement, est passé progressivement à un nouvel équipement de collecte des emballages et ordures ménagères.

Six nouvelles communes ont été dotées de 133 bornes d'apport volontaire (soit 215 bornes et 107 points de collecte au total).

D'un volume supérieur à celui des bacs et accessibles 24h/24, elles offrent une contenance plus adaptée aux usages (1 borne pour 40 foyers). Cette organisation permet d'améliorer le service et les conditions de travail des agents. L'environnement urbain est amélioré grâce à l'élimination des bacs surchargés et à la limitation des sacs déposés au sol.



Les biodéchets

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire pour tous.

Le tri des biodéchets à la source est l'un des enjeux majeurs de la réduction de nos poubelles d'ordures ménagères. Les biodéchets sont les épluchures, restes de repas, marc de café, etc. Composés à 80% d'eau, ils sont biodégradables et sont la base d'un compost de qualité. Ils représentent encore près de 30% de nos poubelles d'ordures ménagères.

Après 10 ans d'équipement en composteurs individuels, Cyclad poursuit son engagement en faveur du tri des biodéchets à la source en déployant la collecte séparée auprès des professionnels (2017) puis des particuliers (tests depuis 2018) (voir p 14 Modes et fréquences)

Les biodéchets issus de la collecte séparée sont traités en plateforme de compostage pour être utilisés localement en compost en agriculture. À la maison, le compost obtenu constitue un engrangement naturel et organique.

En 2024
2 471
kits de tri des
biodéchets distribués

580
actions menées
par les équipes



Aunis Sud

584 tonnes
123 bornes d'apport volontaire
6 491 foyers équipés, soit 47,5%
163 professionnels (canteens, EHPAD, restauration, ...)



Cœur de Saintonge

124 tonnes
2 810 foyers équipés en composteurs soit 36%
64 professionnels

Aunis Atlantique

499 tonnes
97 bornes d'apport volontaire
5 832 foyers équipés soit 47%
120 professionnels (canteens, EHPAD, restauration, ...)

Le compostage



46 582
foyers équipés d'un composteur sur tout le territoire depuis 2008

917
composteurs distribués en 2024

148
établissements équipés d'un composteur collectif (écoles, collèges, lycées, maisons de retraite...)

Gémozac et La Saintonge Viticole

72 tonnes
5 888 foyers équipés en composteurs soit 91%
47 professionnels

1 435 tonnes

collectées en 2024
(soit +42 % par rapport à 2023) et valorisées en compost.

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE

Les déchetteries et centres de valorisation

et centres de
valorisation

Les déchetteries réceptionnent 61% des déchets produits sur le territoire. Elles se transforment pour accueillir jusqu'à 50 filières et sous-filières de tri et deviennent des outils au service du tri, de la valorisation et du réemploi. La construction de la déchetterie de demain est en route. Cyclad dispose de 19 déchetteries et de 3 centres de valorisation nouvelle génération qui accueillent toutes les filières de tri et une zone de recyclage centrale de 140 m², la Cyclab'Box. En 2024, les sites accueilleront de nouvelles filières REP.



5
intercommunalités
188
communes
152 405
habitants

76%
de matériaux valorisés
en 2024

7%
stockés en 150 NDL

17%

Réemploi

 Cagettes
18 points
de réemploi

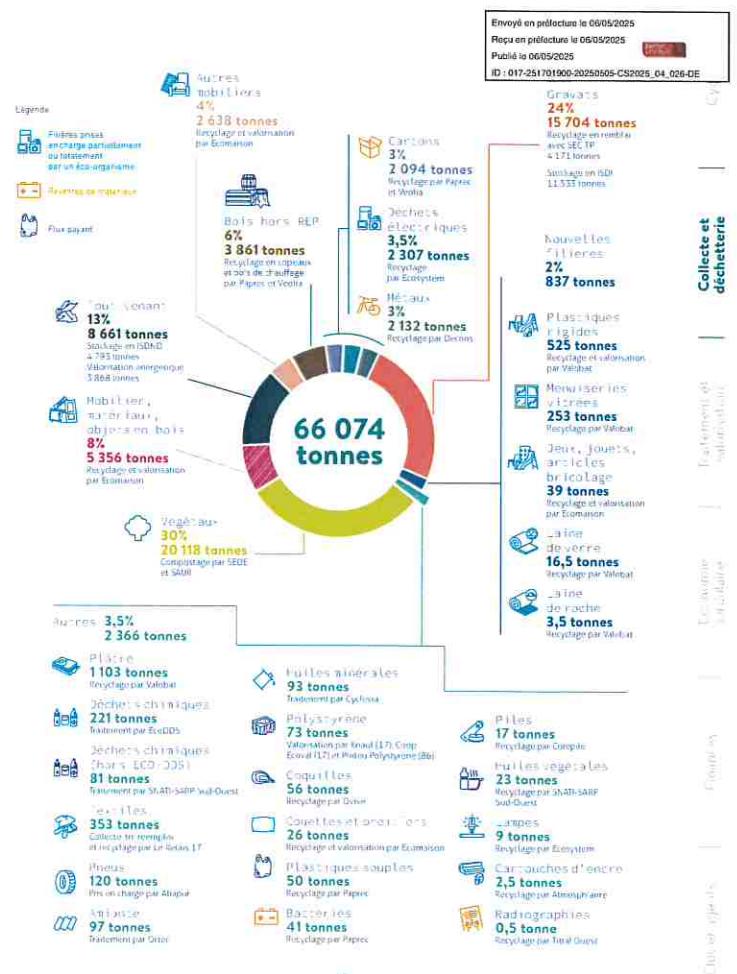
 Palettes
**14 points
de collecte**
3 956 unités prises
en charge par

 Espaces de réEMPLACEMENT
5 Aulnay de Samson Plassat

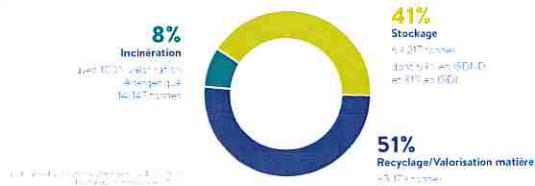
Savès
d'Aunis, Trizay
et Vergné

Modalités d'exploitation du service Haut de quai : régie Bas de quai : Prestation de service (marchés publics)

20



Modes de traitement des déchets



Des matériaux recyclés

Les matériaux triés sont conditionnés, envoyés vers des usines de recyclage en France et en Europe pour être transformés en nouveaux objets de la vie quotidienne.

	Verres	Papiers/Cartons
PET	11 464 tonnes	11 206 tonnes
PCP	25 495 936 nouvelles bouteilles	42 056 118 boîtes à chaussures
PP	867 tonnes	562 tonnes
PE	993 582 arrosoirs	37 466 292 films de paquets d'eau
PEU	770 tonnes	289 tonnes
Aluminium	198 tonnes	2 222 988 rouleaux de papier toilette
Acier	10 010 lave-vaisselle	116 028 cadres de trottinettes (1kg)

22

Trois sites de valorisation

Surgères

4 activités : collecte, transfert mécanique, maintenance

37 agents (Cyclad)

22 000 m²

1 000 m³ Capacité maximale de stockage instantanée de matériaux secs

1 000 m³ Capacité maximale de stockage instantanée OMR* / fermentescibles

Déchets réceptionnés Emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés

Centre de collecte

5 berlines traditionnelles

5 camions robotisés

1 camion robotisé biodéchets

1 laveuse

Provenance des déchets Charente-Maritime

2 quais de transfert automatiques des emballages et des ordures ménagères

2 500 t d'emballages par an

9 800 t de déchets OMR* par an

Paillet

1 unité d'incinération d'une capacité de 30 000 tonnes/an

12 emplois (PAPREC)

19 agents (Cyclad)

33 800 m²

Déchets réceptionnés Emballages, ordures ménagères, papiers de bureau, polystyrène.

Centre de collecte

5 berlines traditionnelles

2 camions robotisés

1 camion robotisé biodéchets

1 laveuse

Provenance des déchets Charente-Maritime



Nouvelle Unité de Valorisation Énergétique en 2025

Capacité : 30 000 tonnes d'ordures ménagères traitées localement chaque année

Turbine pour valoriser l'énergie produite en électricité (1,1 MW_n en puissance instantanée) pour les besoins électriques de l'installation (0,4 MW_n), le reste sera vendu à un fournisseur d'énergie (soit 5 GW/an).

Source d'énergie renouvelable : 5 à 6 MWh d'énergie thermique sous forme d'eau chaude disponible toute l'année (soit 40 GW/an).

30 000 tonnes d'eau potable économisées par le nouveau process

30 ME investis pour une durée de vie estimée de 40 ans.

Chermignac

63 100 tonnes

81 229 m²

11 emplois (Veolia)

Déchets réceptionnés Végétaux, bois, papiers, cartons, verres, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), métaux, gravats, emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Provenance des déchets Charente-Maritime

Tri robotisé Déchets d'Équipements d'Ameublement

Tri du bois en 2 catégories classe A et classe B

Broyage bois et végétaux

Chaîne CSR (Combustible Solide de Récupération)

Tri des DIB et du tout venant de déchetterie

Contrôle qualité et transfert Cartons, Gravats, Verre, Métaux, OMR* + EMB* + Papiers/petits cartons

*OMR : Ordures ménagères résiduelles
 *EMB : Emballages

23

Un territoire labellisé Économie Circulaire

La démarche

Les élus du Syndicat Mixte Cyclad se mobilisent depuis 15 ans en faveur de la réduction des déchets et de la transition vers une économie circulaire.

Premier outil de pilotage, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est élaboré pour 6 ans et engage la mise en œuvre de 25 actions pour réduire la production de déchets. Ces actions sont menées par les équipes et les acteurs locaux partenaires.

Les élus ont souhaité aller plus loin dans la démarche pour développer l'économie circulaire sur le territoire. Ainsi, depuis 2017, le service public Cyclad dispose de son laboratoire d'innovation en économie circulaire, Cyclab, et d'un tiers-lieu dédié depuis 2021 (page 26 à 29).

Cette ambition est reconnue par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique à travers la labellisation "Territoire Zéro GaspiLage Zéro Déchet" en 2014, puis dès 2020 avec le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" et le label Economie Circulaire.

La démarche économique circulaire portée par le Syndicat Mixte Cyclad a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. C'est le seul territoire en France à atteindre ce niveau. Il souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage.



Les objectifs



ORDURES MÉNAGÈRES
Réduire à
150kg/hab/an
(territoire collecté)



EMBALLAGES
+30%
d'emballages collectés.
Les collecter plus souvent
que les ordures ménagères



BIO
BIODÉCHETS
Proposer à
100% des foyers
une solution de tri
des biodéchets



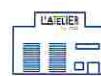
DÉCHETTERIES
Installer des
espaces de réemploi



CYCLAB
Développer des
filières locales
de recyclage et
créer de l'**emploi**



PORTER LE PROJET
à l'échelle
du territoire



L'ATELIER
ANIMER
un
lieu dédié
à l'économie
circulaire pour tous



S'ENGAGER
dans le
référentiel
de l'ADEME
économie circulaire

24

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE

Les outils

CYCLAB

Laboratoire d'innovation
en économie circulaire

- Valoriser les opportunités économiques du territoire
- Former et accompagner les collectivités et entreprises
- Transformer les déchets en matériaux ressources
- Crée des emplois et des produits à valeur ajoutée

L'ATELIER CYCLAB

Tiers-lieu ouvert à tous

- Réunir et concentrer les initiatives
- **1 800 m²** dédiés à l'économie circulaire
- 4 laboratoires partagés pour valoriser la matière
- Une matériauthèque, un espace de co-working, une salle de formation, une salle de conférence

TROPHEES CYCLAB DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Récompense les projets innovants en Aunis - Saintonge
- Soutien les porteurs de projets

PLPDM

- 8 axes de travail
- 25 fiches actions

DIAGNOSTIC ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DES OBJECTIFS INTÉGRÉS AUX DÉMARCHES TERRITORIALES

- Co-signature des CRTE Aunis Atlantique et Aunis Sud
- Participation aux PCAET, PAT...
- Chartes Collectivités exemplaires

Les outils et
des résultats

l'territoire et
solutions

Économie
circulaire

Fonction

Objectifs

25

Cyclab

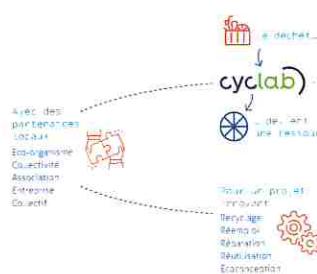
Laboratoire d'innovation en économie circulaire

65 **140 000 €**

structures accompagnées par Cyclab en 2024

chiffre d'affaires généré par les entrepreneurs grâce à Cyclab en 2024.

Créé en 2017, Cyclab est un facilitateur entre Cyclab et les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire. Cyclab valorise de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en matériaux ressources.



Des dispositifs sur-mesure

Cyclab soutient les porteurs de projets innovants sur son territoire grâce à des dispositifs d'accompagnement sur-mesure pour la création d'entreprise, le sourcing de la matière ou la mise en réseau.

Le Club Cyclab

Le réseau économie circulaire

Pour qui ?

- Un programme d'événements : ateliers, rencontres thématiques, voyages circulaires, afterwork...
- Un soutien au sourcing de la matière détournée.
- Des partenariats et des affaires
- Une newsletter

Les Trophées

Les Trophées Cyclab de l'économie circulaire, créés en 2019, récompensent des entrepreneurs sur le territoire Aunis-Saintonge. Les projets retenus utilisent de la matière détournée, sont viables économiquement, innovants et implantés sur le territoire. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement d'un an afin de mettre au point des produits upcyclés.

Les formations

Les collectivités adhérentes

Quelques réalisations

AUNIS ATLANTIQUE

- Workshop Mobilité Douce pour fabriquer des trophées par 7 agents
- 4 tonnes de déchets de chantier valorisés avec la déconstruction des futurs bâtiments de la Calea par BII.
- Convention de partenariat avec La Caale,



Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le 06/05/2025

ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Visite de l'Atelier Cyclab et sensibilisation de 20 agents et de 15 élus.
- Sensibilisation et Workshop avec 8 agents pour la création des trophées.
- Workshop avec la Mission Locale pour la création d'arceaux vélo.



AUNIS SUD

- Projet de construction d'un bâtiment en réemploi avec Studio Imago.
- Partenariat tripartite avec Aunis Sud et Odacio.
- Cafés Entreprendre à la pépinière INDIGO.
- Workshop, sensibilisation et Escape Game pour 20 agents.
- Sensibilisation à l'économie circulaire avec la Mission Locale La Rochelle Ré Pays d'Aunis et La Maison de l'emploi.



Lauréats 2024

19.14

Tapisseur et designer d'aménagement en upcycling

L'Atelier du Bictou

Restauration de vélos vintage et de cycles issus de déchetteries

Bols Carbone

Mobilier et paravents en bois brûlé à partir de bois de réemploi

Les Gaillardes

Troupe de théâtre itinérante à vélo et cuisine anti-gaspillage

Sintaa

Scénographies événementielles durables, conçues en matériaux de réemploi

Studio Imago

Agence d'architecture spécialisée dans l'éco-conception

La Grande Collecte

Sensibilisation à la réduction des déchets textiles

Méliglace

Productions glaceuses à partir de fruits et légumes invendus

L'Atelier Cyclab

Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet

Inauguré le 21 octobre 2021, l'Atelier Cyclab est le premier tiers-lieu dédié à l'innovation en économie circulaire porté par une collectivité. Il accueille les acteurs de l'économie circulaire et du zéro déchet du territoire, notamment les lauréats des Trophées Cyclab, du club et les étudiants.

L'Atelier Cyclab propose aussi des formations, des rencontres entrepreneuriales et des ateliers grand public.

Un tiers-lieu vivant, ouvert à tous, pour entreprendre et se former en économie circulaire

4 agents

1 800 m²

4 labos

Bois (scie ruban, toupie, dégauchisseuse...), Agroalimentaire (four professionnel, cuillère de refroidissement...), Tech (imprimante 3D, brodeuse numérique, laser, graveur...), Vélo

Matériauthèque

4 bureaux

1 espace de coworking

1 salle de formation



Ça s'est passé à L'Atelier Cyclab en 2024

4 180

visiteurs actifs

239

jours d'utilisation du labo Bois

120

événements (ateliers professionnels, workshops, groupes de travail...)

144

jours pour le labo Vélo

400

personnes sensibilisées à l'économie circulaire (200 étudiants et 200 salariés/agents)

96

jours pour le labo Agro

400

participants à l'inauguration du Campus Cyclab et 8 lauréats des Trophées Cyclab

62

jours pour le labo Tech

8

visites inspirantes de collectivités

3

cantines éphémères et 90 participants

4

conférences et événements partenaires

1

marché de Noël des entrepreneurs Cyclab

La semaine du réemploi dans la construction avec le CAUE 17

Accueil de l'exposition "Matière Grise"

140 participants, dont :

- 20 professionnels du BTP dans le cadre d'un workshop
- 60 élèves/étudiants sensibilisés
- 20 professionnels de la filière du réemploi avec Odey's

L'ATELIER cyclab
INNOVATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ZÉRO DÉCHET

Les partenaires

• Intercommunalités adhérentes : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, île de Ré et Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

• Institutionnels : Région Nouvelle-Aquitaine, Union européenne (programme LEADER) et Etat (ADEME), Département et Préfecture de la Charente-Maritime.

• Entreprises : Brangeon Environnement, CMGO, Eiffage Route, Huhtamaki, Paprec CRV, Suez, Paprec Energies, Veolia.

• Enseignement supérieur : Campus de l'alimentation ENILIA-ENSMIC, EIGSI, Excelia, La Rochelle Université, Lycée polyvalent du Pays d'Aunis, CESI (en 2025).

• Structures d'accompagnement des entrepreneurs : Action elles, ADI, Open Campus Innov, COAPI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Charente-Maritime, Crif Agro-Alimentaire, l'adopte un projet, La Cale, Pépinière Entreprises Indigo, Odacio, Pole Innovation Saintes, Pop Incub.

• Associations et tourisme : À la Motte, L'outil En Main, Le Comptoir Local - Aunis Marais Poitevin, Charentes tourisme

Labellisation Néo-Terra

En 2024, L'Atelier Cyclab est labellisé adhérente aux valeurs de la feuille de route régionale Néo-Terra pour accompagner et accélérer les transitions écologique, énergétique, économique et sociale en Nouvelle-Aquitaine.

Les enjeux financiers

L'évolution du coût de la gestion des déchets concerne toutes les collectivités en France. Sa hausse est majoritairement liée à l'augmentation constante de la fiscalité imposée par l'État et aux coûts de traitement des déchets non recyclables. Cette évolution doit être amortie grâce aux efforts de tous en faveur du tri et de la réduction des déchets. Le tri des biodéchets est au cœur de ces enjeux pour réduire nos déchets enfouis et incinérés.

La cotisation progressive de 5€/habitant passant ainsi de 93€/habitant/an en 2023 à 98€/habitant/an en 2024.

Le coût de nos déchets

	Compost coûte 0€ la tonne		Papiers/ petits cartons coûte 0€ la tonne		Verrines coûte 15€ la tonne		Emballages coûte 40€ la tonne		Biodéchets coûte 60€ la tonne		Ordures Ménagères coûte 185€ la tonne		Non trié TGAP coûte 170€ la tonne
	Hétraux rapporte 58€ la tonne		Cartons rapporte 8€ la tonne		Gravats coûte 23€ la tonne		Végétaux coûte 43€ la tonne		Bois coûte 115€ la tonne		Autre venance coûte 170€ la tonne		



La hausse de la taxe générale sur les activités polluantes

Fixée par l'État, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) s'applique sur les tonnages d'ordures ménagères non recyclables et le tout-venant de déchetterie destinés à l'enfouissement. Plus la quantité de ces déchets augmente, plus la taxe payée par la collectivité est élevée. Elle passe de 46,20 € TTC par tonne de déchets enfouis en 2020 à 71,50 € TTC en 2025.

Cette taxe ne concerne pas les déchets des filières de recyclage triés par les ménages et les professionnels : les emballages, les biodéchets, les papiers/petits cartons, les verres, les textiles et les autres déchets triés en déchetterie.

Il est donc important de trier pour maîtriser la hausse de cette TGAP.



L'augmentation des coûts de traitement des déchets non recyclables

Le service public Cyclad dispose d'une capacité de traitement des déchets non recyclables qui couvre 2/3 des tonnages des ordures ménagères produites avec l'usine de Paille. Pour le tiers restant et le tout-venant de déchetteries (non recyclable également), Cyclad dépend à 100% d'opérateurs extérieurs pour l'incinération et l'enfouissement. Ces coûts sont en constante augmentation.

Sans le tri, le coût de traitement de nos déchets serait 40% plus élevé

Les enjeux financiers

La matrice des coûts année 2023

La matrice des coûts est un cadre de présentation standardisé des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets proposé par l'ADEME. Il permet de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Cet outil aide les collectivités à suivre

et maîtriser l'évolution des coûts de gestion des déchets à travers leur connaissance et leur analyse comparée.
Le coût aidé correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges - recettes liées à l'activité déchets pour l'ensemble des flux).

Le coût aidé par habitant en €

	Ordures ménagères	Déchetteries	Biodechets	Emballages et papiers	Verres	Autres	Total
Coût aidé /hab.	55,7	38,8	5,8	16,4	1,4	-3,8	114,3
Production kg/hab.	156	304	16	70	43	1	590

Services dédiés aux professionnels ou collectivités

Comparaison du coût aidé moyen (Source : Matrice des coûts ADEME - 8/04/2025)



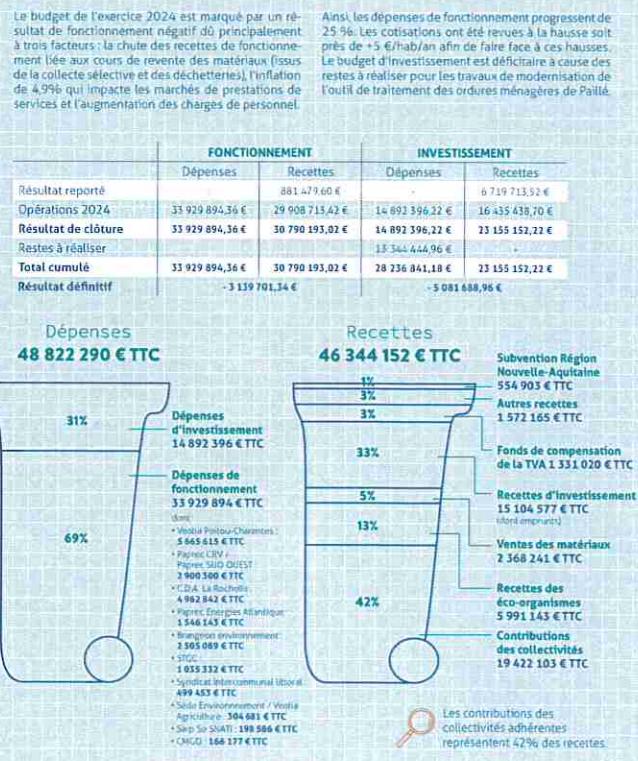
Répartition des coûts en 2023

	Ordures ménagères	Déchets en déchetterie	Biodechets	Emballages et papiers	Verres
Structure				4,6 €	
Communication				1,7 €	
Prévention				4,1 €	
Pré-collecte	1,7 €	-	6,7 €	3,2 €	0,8 €
Collecte	20,2 €	14,5 €	8,2 €	21,2 €	2,2 €
Transport	3,3 €	15,6 €	-	2,5 €	-
Traitement	26,7 €	9,8 €	1,5 €	11,7 €	-
Produits industriels	0,5 €	3,5 €	9,8 €	3,3 €	1,5 €
Soutiens	0 €	1,8 €	0 €	20,8 €	0,6 €
Aides	0,3 €	0,1 €	1,3 €	0,1 €	0,0 €

32

Compte financier unique 2024

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE

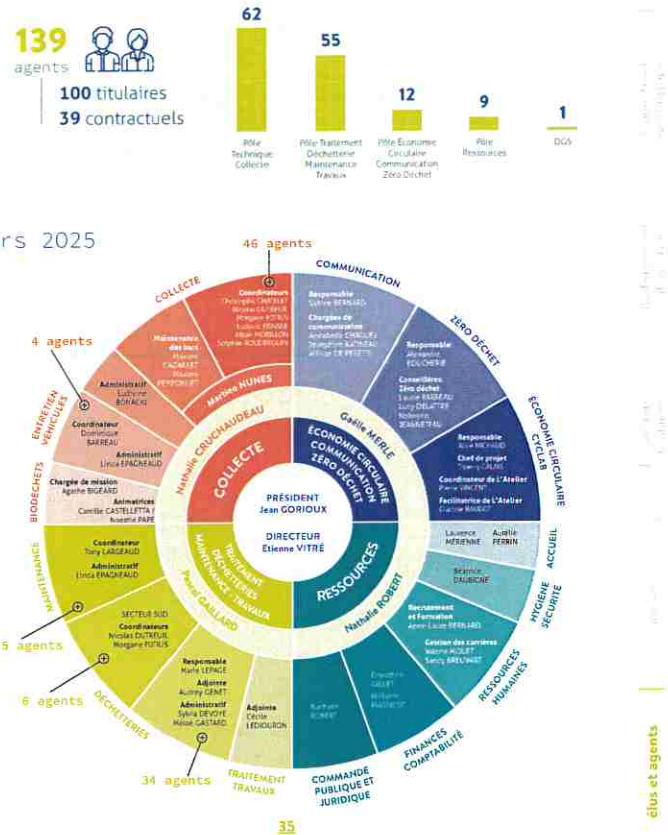


33

Les élus



Les agents



Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le 06/05/2025

ID : 017-251701900-20250505-CS2025_04_026-DE



Tous les déchets ont de l'avenir

Syndicat Mixte Cyclad

CS70019

1 rue Julia et Maurice Marcou
17 700 Surgères

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

N° Siret : 251 701 900 00036

[f](#) @Cyclad17 [@ateliercyclab](#) [in](#) Syndicat Mixte Cyclad

cyclad.org

ateliercyclab.fr



Conception : Instant Urbain

